

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

A Vougeot, la rivière de la Vouge traverse le vignoble et la zone urbanisée. Canalisée de longue date, la restauration de son lit permettrait de lui redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

LA BIODIVERSITÉ, ÇA SE CULTIVE !

Au pied de la Côte se trouve un vignoble de grande renommée. Quand il n'est pas cultivé de manière trop intensive, il peut receler un grand nombre de plantes rares, liées aux sols calcaires très caillouteux. Une réduction de l'utilisation des pesticides sera favorable à la fois à la population riveraine, à la préservation de la qualité de l'eau et aux espèces végétales associées aux zones cultivées (plantes messicoles*).

AVIS DE RECHERCHE

Le Cincle plongeur, appelé aussi Merle d'eau, est un oiseau exclusivement aquatique, qui fréquente uniquement les cours d'eau vive dont il ne s'éloigne jamais. Capable de se déplacer sous l'eau, il capture les insectes sur le fond des ruisseaux. Présent dans le Morvan et le Châtillonnais, il est très rare sur le territoire. Soyez attentifs et recherchez-le !



Pour transmettre
des données
ou les consulter :
ccgevreynuits-obs.fr

© Alexkrai

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER



Champs avec plantes messicoles*



Végétation des mares

Végétation des cours d'eau



Vignes avec plantes messicoles © Pierre Juillard

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cacaûète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress



VOUGEOT

Plan Local de Biodiversité

© Daniel Sirugue

Un village situé en pied de Côte, largement dominé par le vignoble.

Une importante source, drainant les eaux souterraines des plateaux calcaires, à l'origine de la rivière de la Vouge.



© Pierre Juillard

Sur les bords de la Vouge

Non loin de sa source située à Chambolle-Muigny, la rivière de la Vouge, un des principaux cours d'eau du territoire, traverse le village de Vougeot. Ses eaux calmes accueillent une végétation aquatique constituée d'herbiers qui accueillent de nombreuses espèces animales : gastéropodes, libellules, coléoptères, larves d'amphibiens... Cette zone humide est sensible à la pollution et aux espèces exotiques.

Se dorer la pilule

Le Lézard vert est un reptile de grande taille qui peut atteindre plus de 40 centimètres. Doté d'une longue queue, qui mesure plus de deux fois la longueur du corps, c'est un animal spectaculaire par ses couleurs vives. En période de reproduction, le mâle arbore une magnifique gorge bleu vif. Comme beaucoup d'autres reptiles, il aime la chaleur : on dit qu'il est « thermophile ». Hôte typique des pelouses* sèches, des milieux rocheux, des vergers et vignobles, il est bien présent sur les reliefs calcaires mais très rare dans la Plaine et menacé par l'agriculture intensive.



© Laurent Servière

À RETENIR !

➡ Les bordures de la Vouge une zone humide à préserver

➡ Des populations de chauves-souris rares sur le territoire

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

A la source

Le Potamot dense est une plante vivant dans les eaux ensoleillées calmes et peu profondes des mares, étangs et cours d'eau. On peut la rencontrer près des sources ou des bordures de ruisseaux et elle supporte un assèchement temporaire. Disséminée dans une grande partie de la France, elle est typique des herbiers aquatiques denses et joue un rôle important dans la préservation des cours d'eau.



© David Perez

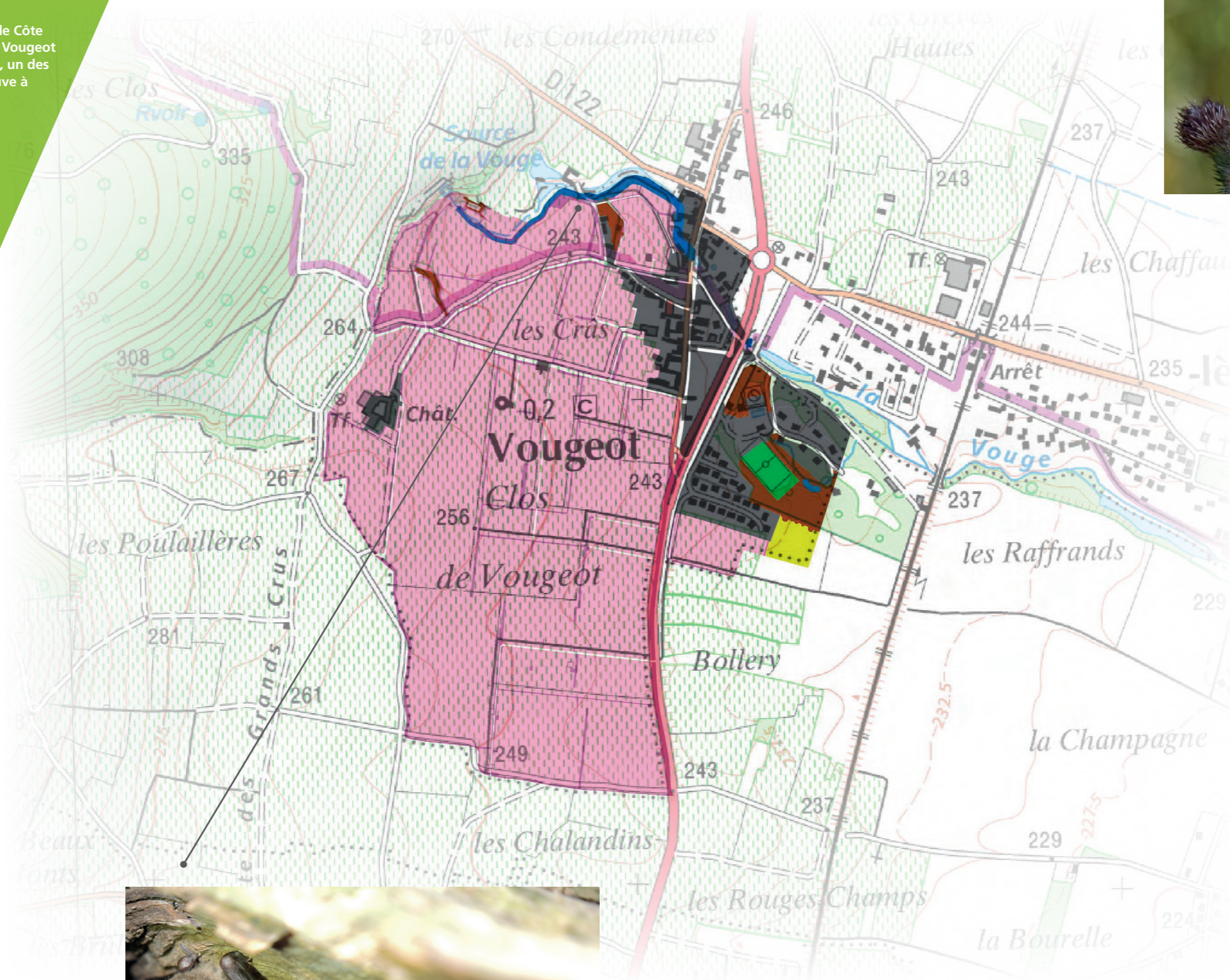
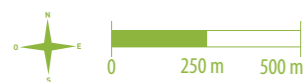
LES SITES REMARQUABLES DE VOUGEOT

La commune de Vougeot, d'une superficie de 89 hectares, est la plus petite du territoire.

Elle s'étend presque uniquement sur le vignoble du pied de Côte et comprend le village, le domaine du Château du Clos de Vougeot et les premières centaines de mètres du cours de la Vouge, un des principaux cours d'eau du territoire, dont la source se trouve à Chambolle-Musigny.

1 site remarquable a pour l'heure été identifié à Vougeot : il correspond au périmètre du site Natura 2000 des « Combes de la Côte dijonnaise ». Regroupant les secteurs les plus importants de la Commune, il s'étend sur les bordures de la Vouge. Sur le reste du territoire communal, les bandes herbeuses (haies, bords de vignes et de routes) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces et doivent être préservées. »

- Cours d'eau
- Cultures
- Friches
- Haies et broussailles
- Marais
- Prairies
- Vignes
- Village



© Alexandre Cartier

SOURCE ET TÊTE DE BASSIN DE LA VOUGE Des zones humides à préserver

Au sein du village, la Vouge naissante abrite un bel ensemble de végétations aquatiques et des boisements bordent son cours. La Barbastelle d'Europe (photo), une chauve-souris qui affectionne les milieux forestiers, est présente sur le secteur.



© Andreas Trepte

AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour des habitations, la mosaïque de friches, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des riverains par rapport aux vignes environnantes, notamment le long de la rivière de la Vouge qui traverse le village. Le Chardonneret élégant est un oiseau que vous pourrez observer dans le village (photo).

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune de Vougeot est localisée au cœur du vignoble du « pied de Côte ». Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire et alimente la source de la Vouge, s'écoulant vers la Saône au sein de la Plaine agricole. Les végétations aquatiques associées à ce petit réseau hydrographique naissant sont à préserver ou à restaurer. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (jardins, parcs, friches et vergers), sillonnant entre la Côte, le vignoble et les habitations, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein vignoble.